

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 04 SEPT 2022

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 22-00490 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Conseillers en Documentation, session 2022.**

Ce sont :

CONSEILLERS EN DOCUMENTATION

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	ZIDA WENDEASSIDA GEORGES	280435F	B10033677	20/03/85
1°	SANE TIGA HAMIDOU	247456Z	B7676270	21/04/87
3°	KIMA SINITCHELEBA FIDÈLE ARNAUD	264264E	B13776167	22/12/88
3°	KAMBIRE SAMI	324862P	B4253969	24/05/93
5°	BONKOUNGOU SOUNTONGNOMA KISITO	247444U	B10893690	01/09/89
6°	KOANDA ZAKARIA	324910J	B17432281	20/11/84
7°	FAYAMA IYA MARIE CHRYSTELLE FÉLICITÉ	247489V	B10511348	10/11/90
7°	IDANI AMADOU	264257L	B11881254	31/12/77
7°	TAPSOBA ASSANATOU	303912S	B12748878	17/04/91
10°	KONKOBO ANTOINE	261985	B10421361	12/10/83

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général

Hamidou SAWADOGO

Chevalier de l'Ordre National

